



Territoire de Clermont-Ferrand



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

- ✓ Le territoire de Clermont-Ferrand présente une relative **attractivité en tant que lieu de résidence** (apport migratoire important).
Il se distingue du département ou la région par :
 - ✓ une **population totale moins âgée**, avec 99 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (108 dans le Puy-de-Dôme),
 - ✓ mais un **taux d'activité supérieur des seniors** (59 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 56 dans le département),
 - ✓ une **adaptabilité potentielle supérieure des actifs** aux changements liée à leur niveau de diplôme (189 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés) et à leur âge (97 DE seniors pour 100 DE jeunes),
 - ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement **moins pénalisante** : la faible emprise de l'industrie ou des secteurs dits fragiles* (moins d'un salarié sur cinq chacun) et la sur-représentation de l'emploi dans les services (plus de deux salariés sur cinq),
- ✓ une **forte capacité du territoire à occuper ses résidents** (9 salariés sur 10) et à les former (8 jeunes sur 10 en FI, 9 apprentis sur 10, 9 DE sur 10 en FPC),
- ✓ une **dynamique du marché du travail légèrement plus favorable** (moindre progression de la demande d'emploi, progression supérieure du volume d'offres),
- ✓ un **emploi offert de meilleure qualité**, à la fois en terme de durabilité (près d'une offre sur deux) et de qualification (moins d'une offre non qualifiée sur trois),
- ✓ ce qui contribue, avec la **forte attractivité des formations** initiales, au solde migratoire des jeunes largement excédentaire et à la progression des effectifs scolarisés,
- ✓ des stagiaires davantage tournés vers la **montée en niveau de formation** (37% des stagiaires contre 34% en région),
- ✓ une **mobilisation supérieure de l'alternance** avec un taux de recours supérieur aux contrats de professionnalisation et une part plus élevée de formation en apprentissage (31% contre 25%).

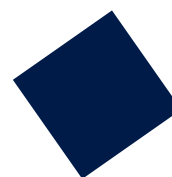
DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Clermont-Ferrand se distingue par :

- ✓ une **exposition supérieure aux aléas économiques** avec la plus forte concentration de l'emploi (plus d'un salarié sur trois dans des établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ des **difficultés de recrutement plus importantes** avec 31 offres d'emploi durable pour 100 demandes (26 dans le département, 23 en Auvergne).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire clermontois, plus de quatre emplois sur dix relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public** (29% des emplois totaux).
En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Clermont-Ferrand se distingue par :
 - ✓ une **formation initiale** sur-représentée sur les formations technico-professionnelles **des services** et les formations **sanitaires ou sociales**,
 - ✓ des **entrées en FPC** également sur-représentées sur ces domaines mais sous-représentées sur le **développement personnel**,
 - ✓ des entrées en FPC qui concernent, lorsqu'elles sont certifiantes, un **niveau 5** dans 33% des cas (43% en région) contre 26% pour les effectifs scolarisés en FI (27% en région).



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	99	108	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	26 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 1,1 %	+ 1,6 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	+ 21,9 %	+ 9,2 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	57,5 %	53,5 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	59 %	56 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	189	151	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	59 %	59 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	+ 1,3 %	+ 1,0 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère prérentielle (hors dom. pub.)	43 %	41 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	29 %	28 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	17 %	22 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	19 %	26 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	43 %	37 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	34 %	29 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	90 %	80 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 2%	+ 3%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,4	1,3	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	97	112	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	42 %	43 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	30 %	31 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 16%	+ 9%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	47 %	40 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	29 %	36 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	31	26	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

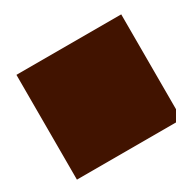
	Territoire	Région	Une mesure de...
Evolution*	1,3 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	58 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	31 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	26 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	164 %	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	80 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	90 %	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	7 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de...
Part du domaine technico-pro. des services*	37 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	44 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	34 %	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	33 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	37 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	87 %	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	9 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	0,9 %	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

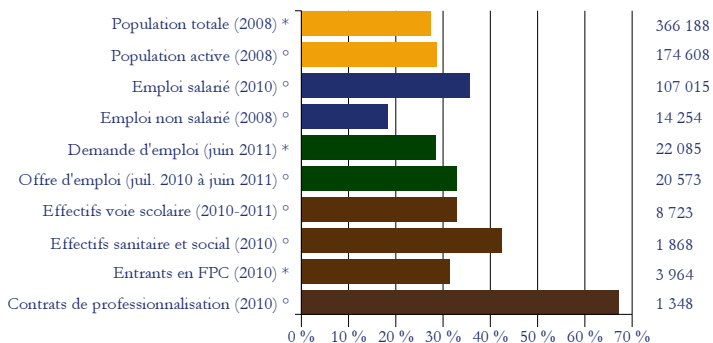
* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés





Avec plus de 366 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, le territoire de **Clermont-Ferrand** est le **principal territoire auvergnat** pour sa population et pèse 27% du total régional.

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente quelques **spécificités**.

Ainsi, l'emploi non salarié est largement sous-représenté avec à peine plus de 14 200 personnes soit 18% du total régional. A l'inverse, Clermont-Ferrand excède son poids moyen sur tous les autres indicateurs, qu'ils concernent l'activité ou la formation : la population active (plus de 174 600 personnes, 29% du total régional), l'emploi salarié (plus de 107 000 salariés, 36%), la demande d'emploi régionale (22 085 DE, 29%), l'offre d'emploi (20 573 offres, 33%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (8 723 élèves ; 33%), les formés dans le sanitaire et social (1 868 personnes, 42%), les entrants en FPC (3 964 stagiaires, 31%) ou surtout les stagiaires en contrat de professionnalisation (1 348 contrats ; 67%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la démographie d'entreprises avec un taux de création et de défaillance d'entreprises légè-

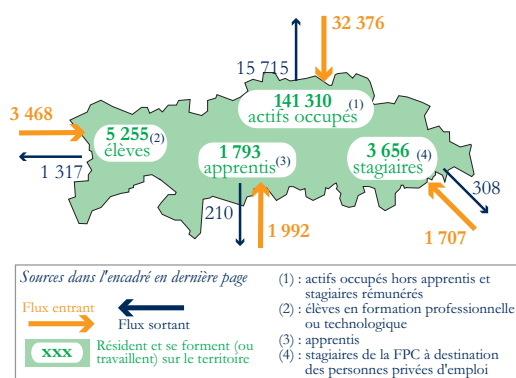
rement plus importants. La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans les services (43%), au détriment de l'emploi dans l'industrie (19%) et dans les secteurs dits fragiles (17% du total contre 21% en Auvergne).

Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (9,1% du total) et l'emploi agricole (1,8%) sont particulièrement sous-représentés (respectivement 14,1% et 5,9% en région).

Le territoire se caractérise également par la forte attractivité de son appareil de formation initiale (de 36 points supérieure au taux régional).

Par contre, ses résidents n'affichent pas de fragilité particulière avec, au contraire, une sous-représentation des sans diplôme, des DE non qualifiés et des DE séniors.

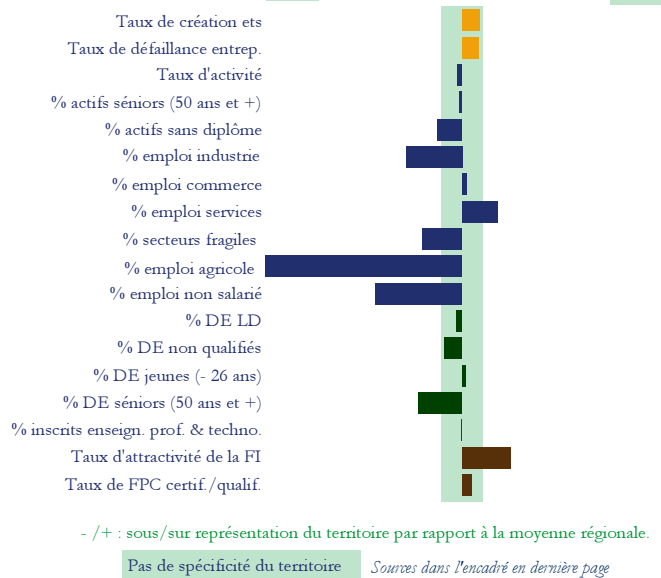
Les mobilités sur le territoire



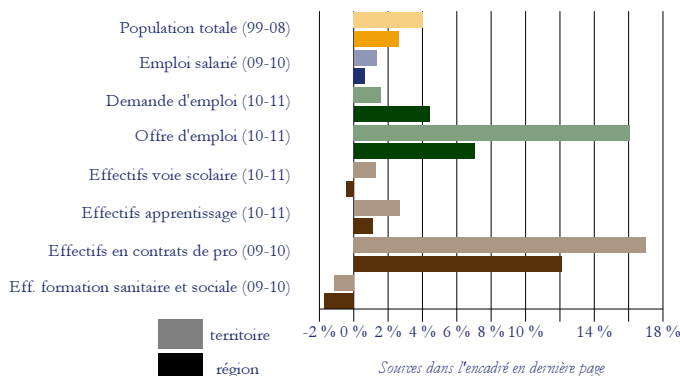
L'analyse des **mobilités géographiques** montre des flux systématiquement excédentaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne que le territoire est le siège de mobilités importantes, une situation logique compte tenu du statut de capitale administrative et économique de Clermont-Ferrand.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional quoique systématiquement moins défavorable (effectifs en formation sanitaire ou sociale, demande d'emploi) ou plus favorable (autres indicateurs).

Les principales spécificités du territoire



Les principales évolutions sur le territoire





POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Clermont-Ferrand se caractérise par :

- ✓ Une proportion de **foyers fiscaux imposables** en progression de 0,3 point à 57,5% et un **revenu fiscal moyen** par foyer imposable en hausse de 1,5% (+ 507 €).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Clermont-Ferrand se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique plus dynamique** avec des créations d'établissements en hausse de 5,8% (+176 établissements pour un total de 3 196 créations).
- ✓ Une **progression concentrée sur la construction** (+125 créations, +121 dans la construction spécialisée), les **services divers** (+90, +55 dans les autres services personnels, +38 dans les autres activités scientifiques et techniques) et l'**industrie** (+20).
- ✓ Mais un **recul dans le commerce** (-65, -102 dans le

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 2,4% dans le Puy-de-Dôme (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?).
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+4,5% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -5,3% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

commerce de détail) et certains services divers (-33 dans les activités juridiques, -16 dans la santé humaine).

- ✓ Un **emploi en progression** (+1,3% ; 1 417 emplois créés), notamment dans les **services** (1 865 emplois créés, +1 306 dans les activités liées à l'emploi, +195 dans le soutien aux entreprises) et l'**industrie** (+349, +452 dans la fabrication de produits en caoutchouc).
- ✓ Un **recul significatif dans la construction** (-479 emplois, -413 dans la construction spécialisée), le **commerce** (-320, -195 dans le commerce de gros) et l'**administration publique** (-103 emplois).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Clermont-Ferrand se caractérise par :

- ✓ Une **amélioration de l'offre d'emploi quantitative** (+2 848 offres ; +16%) et **qualitative** (seulement +13% d'offres durables mais +19% d'offres qualifiées).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en progression significative dans les services divers** (+782 offres, +199 dans le soutien aux entreprises, +150 dans les enquêtes et sécurité), l'**industrie** (+304, +221 dans la fabrication de produits en caoutchouc) et le **commerce** (+141).

- ✓ Mais un recul dans l'administration, santé, social (-40), la restauration (-69) et la construction (-115).
- ✓ Une **demande d'emploi en hausse limitée** (+345 DE ; +1,6%) mais plus marquée pour les femmes (+4%), les DE de longue et de très longue durée (+6% et +16%), les bénéficiaires du RSA (+7%), les seniors (+12%) et les DE TH (+21%).
- ✓ Une **amélioration relative de la situation** des DE peu formés (hausse inférieure à 1%) et un recul du chômage des jeunes (-5%).

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Clermont-Ferrand se caractérise par :

- ✓ Une **augmentation des effectifs inscrits en formation initiale** (+1,3%), du même ordre **en voie scolaire et en apprentissage** (+1,3% et +111 inscrits ; +1,4% et +54 inscrits).
- ✓ Une **croissance modérée dans les spécialités de la production et dans celles des services** (+1,2% et +62 inscrits ; +1,2% et +62 inscrits), accentuée dans le commerce vente (+8%, +127 élèves), dans les spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (+7%, +32 inscrits), dans l'aménagement paysager, l'habillement ou les technologies industrielles fondamentales (+27 inscrits chacune) ; mais une diminution dans le secrétariat, bureautique (-15%, -47 inscrits), les échanges et la gestion (-6%, -46 inscrits)...

- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en augmentation de 17%, en particulier dans l'industrie (+71%), dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (+20%) ou les services divers (+8%) mais un recul dans le commerce et la construction (respectivement -9% et -1%).
- ✓ Une diminution des **inscrits dans les écoles sanitaires et sociales**, conséquence d'une baisse des effectifs dans la santé (-12% ; -120 pour les infirmiers) non compensée par l'augmentation des effectifs dans les formations sociales (+11% ; +61 pour les auxiliaires de vie sociale, +16 chacun pour les aides médico-psychologiques et les techniciens de l'intervention sociale et familiale).

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".

▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

